

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 458

présenté par

Mme Janvier, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales (Rapporteure thématique - Autonomie)

## ARTICLE 38

À la première phrase de l'alinéa 11, supprimer les mots :

« ainsi que, dans les limites de leurs compétences, de l'aide sociale à l'enfance ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rétablissement de la rédaction de l'article 38 retenue à l'Assemblée nationale en première lecture, maintenant la liste initiale des acteurs participant au repérage des troubles du développement chez les enfants de moins de 6 ans.